

**LE PRÉSIDENT DU FASO,
CHEF DE L'ÉTAT,
PRÉSIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES,**

Uda CF n°00933
du 14/10/2024
Gnombiang

- Vu** la Constitution ;
Vu la Charte de la Transition du 14 octobre 2022 et son modificatif du 25 mai 2024 ;
Vu le décret n°2022-0924/PRES-TRANS du 21 octobre 2022 portant nomination du Premier Ministre et son rectificatif le décret n°2023-0017/PRES-TRANS du 12 janvier 2023 ;
Vu le décret n° 2024-0908/PRES/PM du 1^{er} août 2024 portant composition du Gouvernement ;
Vu le décret n° 2022-0996/PRES-TRANS/PM du 02 décembre 2022 portant attributions des membres du Gouvernement ;
Vu la loi n°034-98/AN du 18 mai 1998 portant loi hospitalière ;
Vu la loi n°010-2013/AN du 30 avril 2013 portant règles de création des catégories d'établissements publics ;
Vu le décret n°2014-615/PRES/PM/MEF du 24 juillet 2014 portant statut général des établissements publics de santé ;
Vu le décret n° 2015-1624/PRES-TRANS/PM/MS/MESS/MEF du 28 décembre 2015 portant approbation des statuts particuliers des Centres hospitaliers universitaires ;
Vu le décret n°2022-0518/PRES-TRANS/PM/MSHP du 19 juillet 2022 portant organisation du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique ;
Sur rapport du Ministre de la Santé ;
Le Conseil des ministres entendu en sa séance du 21 août 2024 ;

DÉCRÈTE

Article 1 : Madame Flore Doussou TRAORE, Mle 57 932 F, Inspecteur du travail est nommée Administrateur représentant l'Etat, au titre du ministère de la Fonction publique, du travail et de la protection sociale au Conseil d'administration du Centre hospitalier universitaire Yalgado OUEDRAOGO pour un premier mandat de trois ans.

Article 2 : Le Ministre de la Santé et le Ministre de l'Économique et des Finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret.

Article 3 : Le présent décret sera publié au Journal officiel du Faso.

Ouagadougou le 14 octobre 2024



Capitaine Ibrahim TRAORE

Le Premier Ministre

Apollinaire Joachimson KYÉLEM de TAMBELA

Le Ministre de la Santé

Robert Lucien Jean-Claude KARGOUGOU

Le Ministre de l'Économie et des
Finances

Aboubakar NACANABO